

## Un équipement informatique moderne :

Et performant (15 salles informatiques, salle de montage-vidéo, réseau intranet, logiciels professionnels, salle de télé-billetterie Amadeus)

## Des salles spécialisées

Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles de laboratoire SVT et sciences physiques, cuisine et buanderie pédagogique, 2 plates-formes techniques sanitaire et sociale.

## Un amphithéâtre :

Favorisant de nouvelles modalités pédagogiques

## Utilisation de la taxe d'apprentissage

Cette taxe permet à notre établissement d'acquérir un matériel pédagogique moderne et adapté à chaque formation et d'appliquer des méthodes d'enseignement novatrices pour la meilleure adéquation possible avec le contexte professionnel. Chaque année, les entreprises nous font confiance en nous versant la taxe d'apprentissage qui permet à nos jeunes de se préparer aux exigences de l'emploi.

### Depuis plusieurs années, grâce à votre taxe d'apprentissage nous avons pu :

- Équiper les espaces pédagogiques.
- Continuer la mise à jour de notre équipement informatique pour favoriser les expérimentations dans le cadre du projet numérique de l'établissement.
- Équiper nos laboratoires avec du matériel spécifique.
- Investir dans du matériel performant pour l'amphithéâtre.

### En 2024 la taxe servira aussi à :

- Enrichir et rénover le matériel professionnel sur les plateaux techniques.
- Continuer la mise à jour de notre équipement informatique pour favoriser les expérimentations dans le cadre du projet numérique d'établissement.
- Investir dans des technologies innovantes et performantes pour permettre de développer un travail collaboratif avec nos partenaires.

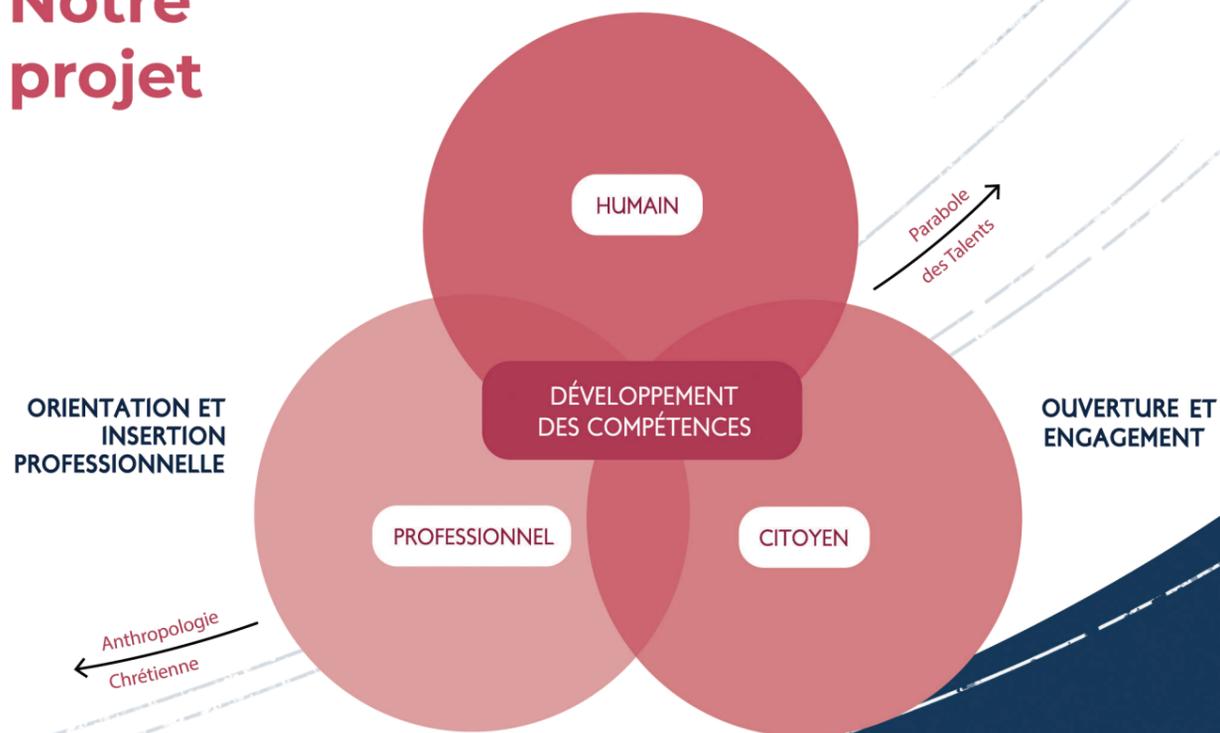
Le lycée Jeanne d'Arc est composé de :  
1120 élèves/étudiants/apprentis  
110 enseignants  
50 salariés

L'adaptation continue de la pédagogie aux exigences du marché du travail et au progrès technologique est un des axes majeurs de notre politique. Des investissements considérables sont réalisés chaque année pour atteindre cet objectif.

Le versement de votre taxe d'apprentissage en notre faveur, permettra à votre entreprise de participer à nos efforts pour construire l'avenir de nos futurs diplômés, vos futurs collaborateurs

# Notre projet

ACCOMPAGNEMENT DIFFÉRENCIÉ



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS : [www.essfa.fr](http://www.essfa.fr)



# Nos formations



## PÔLE TECHNOLOGIQUE

- 2<sup>nd</sup>e Générale et Technologique
- 1<sup>ère</sup> STMG<sup>(1)</sup> & Terminale STMG

Sections Européennes  
Aménagement du Temps Scolaire  
Classes à profil (Arts, Médias, Startup, Passion Sport, Ouverture au monde, Citoyenneté)



## PÔLE PROFESSIONNEL SANITAIRE ET SOCIAL

- CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance
- BAC PRO Accompagnement Soins et Services à la Personne (option domicile ou structure)
- BAC PRO Animation Enfance et Personnes Âgées
- DE<sup>(2)</sup> Accompagnant Éducatif et Social
- DE<sup>(2)</sup> Aide Soignant (formation initiale ou par apprentissage)

(1) Sciences et Technologies du Management et de la Gestion  
(2) Diplôme d'État  
(3) Diplôme d'Université

## PÔLE SUPÉRIEUR

**BAC + 1** Mention Complémentaire  
« Accueil dans les Transports »

**BAC + 2** BTS Commerce International, Communication, Économie Sociale Familiale, Gestion de la PME, Support à l'Action Managériale, Tourisme.

**BAC + 3** - DE<sup>(2)</sup> de Conseiller en Économie Sociale et Familiale.

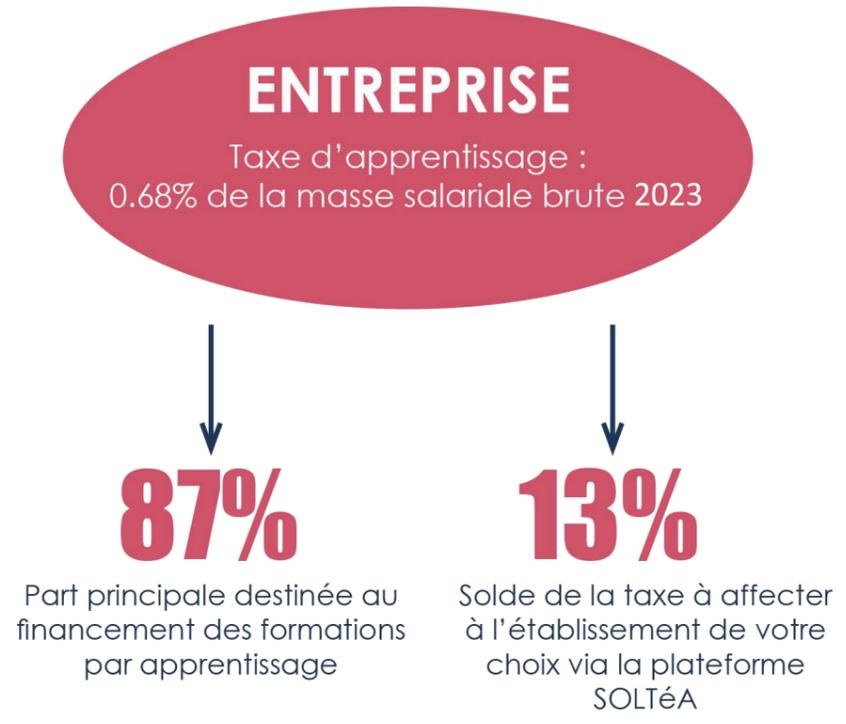
- Bachelor of arts (Hons) in global business / in global marketing.



Réforme de la taxe d'apprentissage depuis 2023

Chaque entreprise a la liberté de choisir et de désigner le ou les bénéficiaire(s) de versement des 13%. Le lycée Jeanne d'Arc de Rennes est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Depuis la réforme de 2023, le versement de la taxe évolue :



COMMENT VERSER LA TAXE AU LYCÉE JEANNE D'ARC ?

- 1 SOLTéA**  
Se rendre sur la plateforme : <https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>
- 2 Rechercher le lycée**  
Lycée Jeanne d'Arc - 61 rue la Fontaine, 35708 RENNES  
Numéro UAI : 0350797B  
SIRET : 77774582900013
- 3 Affecter le solde**  
Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage 2024

CONTACT

www.essfa.fr  
Tél : +33 (0)2 99 84 30 30  
Mail : [accueil@lja35.fr](mailto:accueil@lja35.fr)



Lycée  
Jeanne  
d'Arc  
Ensemble Scolaire  
St François d'Assise

ACCOMPAGNEMENT OUVERTURE AU MONDE ENGAGEMENT INNOVATION



TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

